L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 86 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, vente de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et au prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Les ANNONCES de faillite sera publié, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics ou toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire ... Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; poêles de campagne; poêles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poêles, que l'on pourra sur demande. 24 dec—e

MARRONNAGES.

$50 DE RECOMPENSE—Partie marronne de chez le soussigné, le 10 courant, sa négresse PAULINE, âgée d'environ 35 ans, joues creuses, mauvaises dents, d'une taille moyenne, assez replète, bien connue comme ayant appartenu à feu Mr. Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à J. ALBERT, 21 mars 5 No. 26, rue St. Louis.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron depuis environ une semaine le nègre GEORGE, se donnant quelquefois le nom de JIM BROWN, âgé d'environ 19 ans, mince du corps, lèvres épaisses et le nez ..., parlant anglais et français. Aussi la négresse nommée SALLY, âgée d'environ 40 ou 45 ans, parlant anglais et français. On ne se rappelle pas d'aucune marque particulière, mais elle est indépendante lorsqu'on lui parle. La récompense ci-dessus sera donnée pour la mise en geole de l'un ou l'autre des dits esclaves, en s'adressant au No. 118 rue Julie.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne point recevoir ou employer les dits esclaves, sous peine d'être poursuivis selon la loi. 21m

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron depuis plusieurs jours de chez le soussigné, l'esclave griffe, nommé JOHN SPRIGGS, charpentier et ci-devant employé par Wm. Brand, entrepreneur, rue des Magasins. Il est d'environ cinq pieds 3 pouces de hauteur, très actif et intelligent, parlant l'anglais et le français. Il se tient caché probablement dans les environs de la levée où il a été vu dimanche dernier. Il est défendu à toutes personnes de le recevoir, sous peine d'être poursuivies selon la rigueur de la loi. La récompense susdite sera donnée à la personne qui le logera dans la geole de la Seconde Municipalité. B. F. FRENCH, 13 m—Ly 175, Carondelet.

$50 DE RECOMPENSE—Parti marron dimanche matin de la demeure du soussigné, rue du Canal, le mulâtre BEN, emportant avec lui sa valise et ses hardes. Le dit mulâtre est âgé d'environ 17 ans, teint brun, de la taille de 5 pieds, 5 pouces de hauteur, chevelure laineuse et recoupée très rase derrière, ayant des petits yeux, de mauvaises dents et un peu marqué de la petite vérole. Il parle l'anglais et le français et d'une disposition très querelleuse. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le logera dans une des geoles de la ville, en s'adressant à A. M. NATHAN, 81, Canal.

N. B. Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas recevoir ou employer le dit nègre sous peine d'être poursuivis selon les rigueurs de la loi. 17m—10

$25 DE RECOMPENSE—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera et logera dans une des geoles de cet État, le nègre nommé LEWIS, âgé d'environ vingt-trois ans, d'une taille ordinaire, jolie figure, parlant l'anglais et le français, bagayant un peu. Le dit nègre a appartenu il y a deux ou trois ans à feu Pierre Duverger et était alors employé aux travaux de la ville. Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau du Louisianais. 11 mars—2a

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille et très noir, portant généralement un chapeau de toile à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi les ... d'oreilles. George est très intelligent lorsqu'on lui parle, mais à sa physionomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant au WILLIAM BARNES, 27f Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis ... mois, le nègre américain nommé COFFEE. Il est d'environ 30 ans, ayant une tache blanche au côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds, ... fortement constitué; il sait lire l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état. 16—3.1m DESIRÉ PLACENTIA.

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron depuis environ 10 jours, le mulâtre ALECK ou ALEXANDER, de la taille de 5 pieds 4 pouces de hauteur, gros du corps et âgé d'environ 23 ans.

Le dit mulâtre est dans le pays depuis un nombre d'années et est bien connu dans la ville, ayant appartenu à Mr. Peter Cunningham il y a quelque temps, et subséquemment par Messrs. Armstrong et Murphy qui l'ont employé comme domestique dans leur hôtel à l'encoignure de la rue du Camp et Gravier. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le logera dans une des geoles de cette ville, en s'adressant à E. W. WELLS. 18m—3 1820-22, bureau du passage de la Bourse.

$20 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque logera dans une des geoles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le Français. Il était autrefois employé ... et depuis deux ans faisait des journées. 14 m 3 p 15 j AUG. MONTREUIL.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter la Pharmacie Ruth, et qu'il a établi une, à l'encoignure des rues Dauphine et St. Philippe. Le soin qu'il porte à toutes ses préparations tant chimiques que pharmaceutiques, lui fait espérer la confiance du public. 5 m Ate. LARROQUE.

BELLE OCCASION—Sujets recommandés, à vendre—Une griffonne âgée de 27 ans, bien ..., ayant 2 enfans, une fille âgée de 7 ans et un garçon de 5 ans, tous en bonne santé. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. DIDION, Courtier, 11 mars passage de la Bourse.

A VENDRE une jolie propriété située à environ trois milles au-dessous du ferry, rive droite du fleuve, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur 40 de profondeur, ensemble une jolie maison de maître, cuisine, écurie, cases à nègres &c. cette terre est entourée en partie et cultivée en jardin.

Une autre propriété au dessous de la ville, même rive du fleuve à environ 4 milles avec toutes les améliorations qui sont dessus.

Une lieu de terre au Texas près de la rivière Trinité, parfaitement bien située, arrosée par une crue dont la terre est très bonne, traversée par la route de Liberty à Nacogdoches; il y a sur cette terre plusieurs sources d'eau ... et bonnes, les trois quarts de cette lieu de terre sont en terre cultivable et fertile et le reste couvert de bois ...

Les titres sont pleinement garantis étant d'ancienne concession mexicaine, toutes les formalités ont été remplies près du gouvernement texien.

Plusieurs propriétés de valeur dans la ville et les faubourgs.

Une négresse cuisinière une autre excellente garde d'enfant et d'autres esclaves recommandés.

On achèterait pour une petite somme de post-note de la Banque des Citoyens.

Des billets de premier ordre seront escomptés à un taux très modéré. 11 m DIDION, Courtier.

CHARBON de Pittsburgh.—Transporté dans la 1ère municipalité, à $1 le baril. Les ordres laissés à D. ... Wire encoignure des rues Tivoli, Cirque ... ou à M. F. Jordis, chez Sorbé & Co, 118, rue Royale, seront immédiatement remplis. 9 m

AVIS. Thomas Smith et Charles B. Smith ayant ... part dans la société ci-devant existant sous la raison de Smith, Hubbard & Co., sont ... à faire usage du nom de la dite société pour ... seulement. Nouvelle-Orléans, 25 février 1839. RALPH HUBBARD.

AVIS. Les consignataires des caisses marquées ... par la Persévérance, de la Mobile, sont ... de passer chez les soussignés payer les frais et ... marchandises. ASHBRIDGE & JENKINS, 6 mars 65 rue de la Commune.

LE billet portant les Nos. 17, 30, 48, paquet 1111, ... gagné le gros lot de $13,500 dans la loterie de la Louisiane, No. 7, extra D. S. Gregory, du ... le 21 février, et vendu par Harvey, ... à l'Hotel de la Bourse, à James ... Vidalia, paroisse de Concordia, Louisiane.

PHRENOLOGIE.

LE Dr. HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall et phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St. Charles. Le Dr. H. donnera des ... contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

AVIS. La société ci-devant existante sous le nom de ... Vivier et P. Bouchard, est maintenant ... commun accord. M. P. Bouchard est ... de la liquidation et continuera seul le même ... d'affaire et sous la même raison. Nlle Orléans, 14 Mars, 1839. P. BOUCHARD.

A VENDRE pour cause de départ—Deux nègres ... une âgée de dix huit ans environ et son ... de 16 mois cette esclave est bonne domestique de maison, un peu cuisinière, coiffeuse, blanchisseuse ... Une négresse âgée d'environ 36 ans sachant faire un ...

Aussi une barrouche presque neuve, solide et assez ... un cheval bon trotteur. S'adresser à A. Capdeville, rue Toulouse no. 19.

Le Dr. Duperon devant s'absenter pendant quelque ... désirerait louer une partie de la maison qu'il ... rue Ste Anne; une famille peu considérable ... trouverait assez de logement. 9 m—f

DUNLOP, Moncur & Co négociants commissionnaires à Richmond.

Des avances sur consignations à la maison susdite seront faites par ROGERS, GRAY & Co, 26f 81, rue du Canal.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 Leçons—M VANNOD, Géomètre-Arpenteur, ancien défenseur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans les leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m

ART D'ECRIRE.

ENSEIGNÉ par Messrs. A. E. Everett, à l'encoignure de la rue Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est de rendre la main aussi légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ornemens et les figures seront enseignés en même temps, et l'attention du professeur se dirigera également sur la bonne position du corps, du bras et de la main. Par la position nouvelle que le professeur donne à ses élèves, il leur fait acquérir une écriture formée et solide en peu de temps. Cette méthode ne saurait être en défaut avec l'application nécessaire de la part de l'élève, qui ne peut manquer d'acquérir par cela une main propre aux affaires.

On se rendra au domicile des dames, et on pourra leur enseigner une écriture délicate, légère et nette.

N. B. "Science de l'Écriture de Mr. Dolbear" à vendre à l'Académie ci-dessus. 9 m—Ly

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumvago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.

Londres 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urèle et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96 rue de la Douane. 12m

NOUVELLE MEDECINE.
Pillules de Tomate Mélangées
Du Dr. G. R. PHELPS;
Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

Ces pillules ... sont faites d'une combinaison *alkaline* nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foi et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres; et est aussi le meilleur cantharide, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelle elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc. voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée et E. A. Follansbe, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

C. K. JOHNSON, AVOCAT, à PANOLA, Miss.

Référence à MM. Cornelius Paulding Esq., Allan J. Pearse Esq., Beard & Bioren, N.-O.; Juge Clifton, Jackson, Miss.; Genl E. L. Acee, Columbus, do; Juge Trotter, do do; S. R. Marsh Esq. Carrolton, do; Dr P. F. Pendleton, Monticello, do; Hon F W Ficken, Caroline du Sud; Hon. Water Thompson, do; James Gregg Esq, do; Hon R Y Hayne, do; Hon Thompson P Player do.

Il se rendra aux cours des comtés environnans, ainsi qu'à la Cour des E.-U., et ceux qui lui confieront leur affaires, peuvent compter sur une prompte attention. 8 mars—1a

AUX NEGOCIANS du Mississipi et de l'Alabama—Les billets payables sur demande des banques payant en espèces, seront pris au pair aux négocians du Mississipi et de l'alabama, par les soussignés qui offrent, à vendre au plus bas prix:

100 barils, 10 pipes et 20 demi pipes eau de vie,
100 do, 10 do et 20 do genièvre,
10 boucauts rum de la Nelle. Angleterre.
10 pipes esprits neutres (article supérieur.)
20 pipes vin de Catalogne.

J. DE CORDOVA & Co. Nouvelle Levée, no. 109, entre les rues Julie et St. Joseph. 8 m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie de l'Ouest—Nlle.-Orleans 6 mars, 1839.

A VENDRE—Le paquebot à vapeur CONSTITUTION, du port de 262 tonneaux, bâti à Cincinnati, en 1829 en bois de chêne et locust, avec doubles de racine de chêne; ayant une très bonne machine à vapeur et deux mats, avec leurs voiles et agrès. Il échoua l'année dernière, lorsqu'il était employé comme paquebot entre la Nlle-Orléans et le Texas, et il a subséquemment été retiré et radoubé par Mrs H. Arrod & Highes—Ses fonds sont doublés en zinc et il serait très propre à servir comme navire de dépôt, hôtel, &c., à Galveston ou à la barre de Matagorda.

S'il n'est pas vendu d'ici au premier avril, il sera, ce jour là vendu à l'encan, sans réserve.

Pour les conditions, s'adresser à 7m—j 1er av L. MATTHEWS, président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 11 février 1839—Les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de cette institution, le 4 du courant:

Par les actionnaires.
J. W. Chinn, N. Frey,
C. Deblanc, S. H. Leverich,
J. F. Miller, W. M. Beal.

Par le sénat.
G. B. Milligan, J. Bermudez,
C. Adams Jr., L. A. Ducros,
G. Préval.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour, M. C. Adams, Jr., a été unanimement nommé président, M. J. B. Milligan s'étant retiré.

Par ordre de la direction.
14 f MARTIN GORDON, Jr. Sect.

ON demande quelques bons bucherons; s'adresser à l'habitation de Mr. Pandaloi près des barraques. Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas toute l'aptitude et la pratique nécessaire. 22 fev

SUCRE—22 boucauts de Sucre en débarquement de la goelette Equateur et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 1er m 59, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE—3140 paniers pommes de terre, en débarquement du navire Lafayette, venant du Havre. S'adresser au capitaine à bord, ou à A. ST. GEORGES, 2 m 78, rue St. Louis.

DEMANDE d'une gouvernante—L'on demande dans une famille privée une dame pouvant se charger de l'éducation d'une jeune demoiselle de 7 ans. Une personne qui serait capable d'enseigner l'anglais, le français, la musique etc., pourrait trouver de l'emploi en s'adressant par lettre à la boîte no. 52, au bureau de la poste. 26f—Ly

DAHLIAS ET ROSES à vendre.
800 pieds de superbes Dahlias de 200 différentes espèces et 200 pieds de roses, mess et autres superbes qualités. Plantes vertes, violettes, arbrisseaux, arbres à fruits et ornements, vignes, &c., S'adresser à 25 fev. WM. DINN, 17 Commune.

FRUITS dans leur jus de Colin,
50 caisses assorties par 12 bouteilles,
10 caisses patés et volailles truffés,
50 boîtes truffes pures,
100 caisses fruits à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs superfines,
30 do do ordinaires
300 boîtes sardines de toutes grandeurs,
500 do Petits pois accomolés,
Reçus en magasin et à vendre par LOREILHE & VALETON, 13m 33, rue Royale.

BINOCHE et frère, encoignure Royale et Toulouse, ont l'honneur de prévenir les dames, qu'ils viennent de recevoir leur nouveautés d'été, elles se composent de mousselines satinées et jaconats imprimés, cols et pèlerines brodés, dont les formes sont des plus nouvelles, châles pout de soie garnies de dentelles, filets unis et brodés, crêpes de chine brodés, foulards pour robe différents genres, des fichus et cravates et des mérinos pour redingotte. 13 m

A VENDRE OU A LOUER—Un nègre bon sujet avec sa femme, très bon charpentier S'adresser à MUNFORD PERKS, 13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ESCLAVE A LOUER.—Une négresse, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse, très ... S'adresser à MUNFORD PERKS, 13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ECRITURE—Ceux qui désirent acquérir une écriture pratique et propre au commerce sont priés de s'adresser à l'Académie d'Ecriture de la Nouvelle Orléans, à l'encoignure des rues du Canal et Passage de la Bourse.

On enseigne aux messieurs une écriture aisée et rapide et aux dames le style épistolaire.

L'on donne des leçons aux élèves aux heures qui leur conviennent. 13 m

AVIS—Mr. Candide Averrine et Charles Leble, consignataires de la barque Shannon, du Havre, sont requis de venir recevoir leurs marchandises au bureau du soussigné. 4 mars LEVI H. GALE, 33, Com.

SAVON—250 boîtes de savon No. 1, de James Gould, en débarquement du navire Caroline, à vendre par 16m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. D. DORIOCOURT & DIDION.
Vente Positive.

SAMEDI, le 30 mars 1839, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu,

Un Terrain situé au faubourg Annonciation, et formant l'encoignure des rues Erato et Bacchus et mesurant 60 pieds de face à la rue Bacchus, sur 120 pieds de face à la rue Erato. Ensemble la maison briquetée entre poteaux, contenant 5 pièces et une galerie et tous les matériaux qui s'y trouvent et qui sont destinés à faire la cuisine.

Conditions—$3000 comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans, pour billets endossés et hypothèque.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix Percy, not. pub. 21 m—21,25,30

PAR BACH & CALHOUN.

SERONT vendues Mardi, 26 mars 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

SEPT LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lacourse, dans l'ilet No. 95, bornés par les rues Bacchus, Thalie, Dryades et Erato, comme il appert sur un plan tiré par Frederick Wilkinson, député arpenteur général, daté le 2 mars 1839, et maintenant exposé à la Bourse de la Cité.

Le lot No. 1, forme l'encoignure des rues Bacchus et Erato, ayant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Bacchus, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, et faisant face à la rue Erato; le dit lot est loué pour six ans, à $30 par mois; les bâtisses, &c. qui se trouvent sur ledit lot, appartiennent au locataire et peuvent être transportés par lui à l'expiration du bail.

Le lot No. 2, mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Bacchus, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, sur le dit lot se trouve une maison bien finie, contenant trois chambres, avec gallerie de devant et de derrière, une belle cuisine ayant deux chambres, ainsi que d'autres bâtisses dans la cour, citernes, &c. Le tout est maintenant loué $25 par mois.

Le lot no. 3 joint le no. 2, et mesure 32 pieds de face à la rue Bacchus, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 4 joint le no. 3 et mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Bacchus sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 5 joignant le no. 4 et forme l'encoignure des rues Bacchus et Thalie, mesure 32 pieds de face sur la première et a une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes et face sur la dernière, entre lignes parallèles.

Le lot no. 6 mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot no. 7 joint le no. 6 et mesure 32 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

AUSSI—UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Hercules, Calliope, Grand et Clio, ayant 32 pieds de face à la rue Hercules, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Étant dans le voisinage de la rue du Canal, et le grand nombre de bâtisses que l'on érige dans le même ilet et les ilets environnans font augmenter la valeur de ce lot journellement.

Conditions. Un tiers comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque sur la propriété jusqu'au paiement final.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cénas, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

Aussi 40 actions de la Compagnie d'Assurance des Pompiers pour du comptant. 21m

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mercredi, 3 avril prochain, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

UNE HABITATION située dans la paroisse St. Charles, environ 33 milles de la Nlle. Orléans, sur la rive droite du fleuve, ayant 5 acres de face au fleuve, sur 80 de profondeur, entre lignes parallèles, bornée audessus par l'habitation de Norbert Rawson et audessous par celle de MM. Plique et Lebeau.

Il se trouve sur cette propriété une bonne maison, étables, cases à nègres, magasins, maison à sucre, &c.

Le terrain est élevé et cultivable presque jusqu'à la ligne de derrière, et est très bon pour la culture du coton ou du sucre.

Conditions. Un dixième comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et portant un intérêt de 6 pour cent par an jusqu'au paiement, et divisés en coupons à l'option du vendeur.

L'acte de vente sera passée pardevant Amedée Ducatel, not. public, aux frais de l'acquéreur. 21m

PAR P. DUBERTRAND.

IL sera vendu le mardi, 26 mars courant, à midi, à la Bourse de la Cité, quatre esclaves de prix, savoir:

ALLEN, nègre âgé d'environ 38 ans, cocher, palfrenier et accoutumé aux travaux d'une habitation, depuis longtemps dans le pays.

ANN, quarteronne âgée d'environ 30 ans, bonne femme de chambre et un peu couturière, par fois maladive.

CELESTINE, négresse créole, âgée d'environ 17 ans, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison et garde malade.

ANNETTE, griffonne, créole, âgée d'environ 16 ans, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison.

Ces esclaves sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi, et on ne s'en défait que parce qu'on n'a pas besoin de leurs services.

Conditions: Moitié comptant et moitié à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A défaut de paiement les billets porteront comme clause pénale, 10 pour cent d'intérêt.

Actes de vente devant Amedée Ducatel, not., aux frais des acquéreurs. 21 m—21,22,25,26

PROPRIETES DE VALEUR A VENDRE,
Un quart comptant et la Balance à 1, 2 et 3 ans de Crédit.

IL sera vendu, Mercredi, 10 avril 1839, à la Bourse de la Cité,

PAR HEWLETT & CENAS,
LES PROPRIETES SUIVANTES:

1o QUATRE LOTS DE TERRE dans la rue Carondelet, entre les rues St.-Joseph et Julie, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 158 pieds de profondeur à une allée de 25 pieds de largeur. (voir le plan.)

2o. DEUX LOTS DE TERRE sur la rue Nayades, joignant les bâtisses de MM. Beins, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face, sur 120 pieds de profondeur à une allée de 14 pieds de largeur. Sur un des lots se trouve une maison neuve en bois, louée à $40 par mois. (Voir le plan.)

3o. CINQ LOTS DE TERRE à l'encoignure des rues Nayades et Clio, mesurant 120 pieds carrés, étant une très-belle location pour bâtir. (Voir le plan.)

4o. QUATRE LOTS sur la rue Apollo, entre Triton et Calliope, mesurant chacun 25 pieds de face, sur environ 120 pieds de profondeur. Nos. 1, 2, 3 et 4 comme sur le plan sur les Nos 1, 2 et 3 se trouve une jolie maison en bois, louée à $50 par mois. (Voir le plan.)

5o. DEUX LOTS DE VALEUR pour bâtir, situés dans la rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, joignant la presse à coton et à un ilet de la Bourse St. Charles, mesurant chacun 25 pieds de face sur environ 96 de profondeur; ces lots sont parés et sont entourés d'un mur et se louent à $20 par mois, (Nos. 11 et 12, voir le plan.)

6o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Gravier et Philippa, mesurant en tout, 81 pieds de face à la rue Gravier sur 100 pieds de profondeur.

Ces propriétés sont avantageuses pour ceux qui désirent placer leurs fonds avec sûreté, elles sont bien situées pour des bâtisses et les paiemens sont faciles: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, sans intérêt en fournissant des billets endossés et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, not. pub. aux frais des acquéreurs. 1 m

PAR BARNETT Sr. ET BACH & CALHOUN.
VENTE SOUS DIRECTION DE SYNDIC.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la N.-Orléans, daté le 2 de Janv. 1839, il sera vendu Mardi, le 16 Avril prochain à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, et sous la direction du syndic, les propriétés ci-après décrites, abandonnées à ses créanciers par Henry Godfrey Schmidt, savoir:

UNE GRANDE MAISON EN BRIQUES à deux étages, située à Carrollton, et faisant face au chemin de fer, près des courses de l'Eclipse.

Cette maison est bâtie depuis trois ans, et contient six jolies chambres, quatre desquelles sont tapissées, cuisine, office, galerie devant et derrière, et un grand grenier, un joli corridor s'étend dans le centre des deux magasins, assez large pour y dîner. Cette maison est bâtie sur un terrain de 150 pieds de large sur 200 pieds de profondeur, distribué pour un jardin. Comme résidence, c'est sans contredit l'une des plus agréables des environs de la Nouvelle-Orléans.

2o. UN ILET DE TERRE se trouvant immédiatement derrière la dite maison, près du fleuve, et faisant face à la Course, cedit ilet mesure 300 pieds de chaque côté. Un plan des propriétés sera exhibé à la Bourse St.-Louis.

Conditions—Un dixième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.

3o. DEUX ACRES DE TERRE, sur 41 de profondeur, et s'ouvrant dans la profondeur, situés seulement à un acte audessus de Carrollton. Cette terre est une partie de la ci-devant habitation de L. Fortier, et elle est élevée et parfaitement sèche.

Conditions—$9600 piastres comptant, avec 5 pour cent d'intérêt par an sur $4800 à partir du 27 Février 1838; $4800 avec 5 pour cent d'intérêt à partir du 27 Février 1839, et $4800 payables le 27 Février 1840, en se chargeant du paiement de trois billets de $1600 chaque, à échoir le dit jour. La balance, un dixième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois.

4o. TROIS ACRES DE TERRE, face au Mississipi, désignés par les Nos. 4, 5 et 6, dans la paroisse Jefferson, à environ 10 milles audessus de la Nouvelle-Orléans. Cette dite terre forme une partie de l'habitation Bellegrove, ci-devant Holliday, et est traversée par le chemin de fer de Nashville.

Conditions—17100 comptant, avec 5 pour cent d'intérêt, sur $11,400, du 28 novembre 1837, $5700 le 28 de Février 1840 et le reste en un dixième comptant, et le surplus à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.

5o. DIX LOTS DE TERRE situés au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet compris dans les rues du Camp, Quatrième, Chesnut et Washington, désignés par les Nos. de 1 à 11, dans l'ilet No. 77. Les lots de 1 à 3 sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et 30 pieds de large dans la profondeur.

Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9 et 10, sont aussi contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 11, étant une encoignure, mesure 50 pieds de face à la rue du Camp, sur 130 pieds de profondeur, (Mr. A. Longer ayant la moitié indivise des dits lots, consent à la vente.

Conditions—Un dixième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.

6o. QUATRE ILETS DE TERRE à Carollton, figurant sur le plan de la ville, et désignés par les Nos. 103 et 104.

Conditions—$4000 comptant, avec intérêt de 5 pour cent, sur 2000 piastres du 3 août 1837, et sur $2000 du 3 février 1838.

7o. Un neuvième indivis d'une plantation ayant 85 esclaves, située dans la paroisse de l'Ascension, sur la rive gauche du Mississipi, environ 6 milles au-dessous de Donaldsonville, contenant 6 arpents, plus ou moins, sur la ligne de face, sur 80 de profondeur, plus ou moins entre lignes ouvrant sur le derrière de 15 degrés, bornée audessus par la plantation des héritiers de Wade Hampton, et au-dessous par l'habitation de M. D. Bringier; ensemble les bâtisses, améliorations, droits et servitudes attachés à la dite propriété, tous ceux qui est considéré comme immeubles appartenant à la dite plantation.

Conditions—$7868 88 3-7 comptant, avec 8 pour cent d'intérêt sur 4333 1-3 du 16 février 1838 et 5 pour cent d'intérêt sur 3555 53 5-9 du 16 février 1839, et $5444 44 4-9 payables le 16 février 1840; la balance, un 10ème comptant et le reste à crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois.

8o. DEUX NEGRES habitués aux travaux d'un moulin-à-scie, savoir: Jasjan, âgé d'environ 40 ans, et West, d'environ 35 ans.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit. Les co-propriétaires des deux esclaves ci-dessus nommés consentant à ce qu'ils soient vendus.

9o. 43 ACTIONS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ATLANTIQUE, de 100 piastres chacune, sur lesquelles $25 par actions ont été payées et $10 sur chaque qui sont dûes et qui devront être payées par l'acheteur (M. A. Longer ayant la moitié indivise des dites actions consent à la vente.

Conditions—Comptant.

Tous les billets qui seront fournis en paiement des différentes propriétés ci-dessus mentionnées, devront être endossés à la satisfaction du syndic, et porteront hypothèque jusqu'à parfait paiement; et dans le cas où les dits billets ne seraient point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, bien entendu cependant que cette clause n'autorise pas les acquéreurs à retarder leurs paiemens.

Les actes de vente seront passés pardevant M. Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, et devront être signés dans les quinze jours qui suivront la vente. 18 mars—1—19, 29, 30 et le 6 et 10a.

BŒUF mess et prime en demi barils, à vendre par 20m SAM. BELL, 69, rue Magazine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. DUBERTRAND.

IL sera vendu à l'encan le 28 du courant, à 10 heures du matin, au No. 54, rue Toulouse, vis-à-vis de la banque des Citoyens, pour cause de départ,

Tout l'ameublement, consistant en lits garnis, armoires, tables, pendules, glaces, batteries de cuisine, &c. &c. Conditions—comptant 18—3,18,23,28.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriétés de Nelson Fouché.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse et à la demande du syndic des créanciers, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, samedi six avril 1839, à midi précis, les propriétés suivantes:

1o. SIX LOTS dans le faubourg Washington nos. 5, 6, 7 et 8 de l'ilet no. 3, entre les rues Emilie, Moralès, Promenade, Bons Enfans et Ursulines, mesurant chacun 30 pieds sur la rue Emilie, sur 120 de profondeur; et les n. 7 et 8 de l'ilet n 6, entre les rues Moralès, Urquhart, Mathilda et le magasin de tabac, mesurent chacun 31 pieds sur la rue Mathilda, sur 119 pieds de profondeur. Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit.

2o. CINQ LOTS dans le faubourg Duralde, nos. 16, 17, 20, 21 et 22 de l'ilet no. 26, mesurant chacun 31 pieds sur la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces de profondeur. Conditions, comptant.

3o. QUATRE LOTS dans le faubourg Tremé, nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet 41 formant l'encoignure des rues Abadi et Johnson, mesurant 29 pieds 8 pouces, sur 125 pieds de profondeur. Conditions: moitié comptant: la balance le 15 mars 1840.

4o. CINQ ACTIONS dans la Banque des Améliorations—Conditions, comptant.

Conditions—Les billets devront être endossés à satisfaction, portant hypothèque et 10 pour cent d'intérêt s'ils ne sont pas payés à leur échéances. Les acquéreurs devront se mettre en possession, et si les conditions de l'adjudication ne sont point remplies dans les 15 jours qui suivront, les propriétés seront de nouveau vendu aux risques des acquéreurs, après trois avis public. Les actes de vente seront passés pardevant Feulon, not. public. 6m—6,12,18,23,30m—6a

PAR P. DUBERTRAND—Encanteur.

IL sera vendu samedi 30 mars courant, à la Bourse de Cité rue St. Louis, à midi. Un nègre africain, nommé Baptiste, âgé d'environ 47 ans, bon sujet et garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: moitié à 3 et moitié à 6 mois, sur billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement avec stipulation de 10 pour cent d'intérêt annuel en cas de non paiement à échéance.

L'acte de vente devant C. Boudousquié, notaire public. 23m—9

EXHIBITIONS.

La connaissance de la nature mène à la connaissance de Dieu.

GRANDE EXHIBITION INTERESSANTE.—Au Muséum de Plough, 38, rue St.-Charles, en face de la Bourse.

Miracles du monde mycroscopique, déployés et illustrés par les pouvoirs étonnants du Mycroscope du Docteur Collyer, composé de miroirs de réflection, de gas hydrogène à romatique, représentant les objets à l'audience en même temps.

L'on commencera ce soir à 7 heures. 11m

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)

CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment ou le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fév—3m

N. S. Les Vendredis et Samedis de chaque semaine sont réservés aux personnes de couleur, jusqu'à la clôture de l'exhibition, qui aura lieu prochainement.

BANQUE DE CITE—Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839.—L'assemblée des directeurs de cette Banque a aujourd'hui déclaré un dividende de quatre pour cent sur le capital, payable aux actionnaires à présentation, après lundi 11 courant. 2 mars R. J. PALFREY, Caissier.

BUREAU—De l'assurance des pompiers de la Nouvelle-Orléans. Les actionnaires sont par le présent informés que le 7ème. versement sur les actions, sera dû et payable le 6 avril, au bureau de la compagnie No. 21, rue du Camp. 5 mars.

CHARBON—Les soussignés ont un approvisionnement de Charbon Cannel, Peach-Mountain et de Pittsburg, en boucauts et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs. B. & A. SOULIE, 5m Rue Bienville, No. 55, au premier

ON demande deux hommes actifs, entendus dans les ouvrages de plantation, pour aller à l'habitation du soussigné où il seront constamment employés. 5m W. E. MURPHY, 128, Vieux-Bassin,

AVIS—Par un acte enrégistré le 29 février 1839, dans le Bureau des Hypothèques, pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, James C. Johnson, de Louisville (Kentucky), et Saml. Bell ont formé une société en commandite pour la transaction des affaires de commission dans cette ville. James C. Johnson est l'associé en commandite, et les affaires seront transigées par 2 mars—1m SAML BELL.

BANQUE DES AMELIORATIONS—Nelle-Orléans, ce 1er mars 1839.—Tous les billets pour l'escompte qui ne seront pas présentés la veille du jour de l'escompte, avant 3 heures, ne seront pas pris en considération par la direction. Par ordre de la direction. J. H. RABOTEAU, 2 mars Caissier.

AVIS—MM Cazeau, Alex. Collette Mair, consignataires par le navire Saxon du Havre sont invités à se présenter à l'office des soussignés et retirer leurs marchandises marquées L C J C H J F. LEVI H. GALE, 28 fev Rue de la Commune, No.

A LOUER—La grande écurie située à la ville de Milneburg, lac Pontchartrain, à prix raisonnables. S'adresser sur les lieux. 28f

CHARBON CANNEL—Les soussignés viennent par le navire Henrietta, venant de Liverpool, une quantité de Charbon Cannel en boucauts, et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés en quantités convenables aux acheteurs. B. & A. SOULIE, 28 fev No. 55, rue Bienville, au premier.

LES soussignés ont formé une société pour le commerce de Coutellerie et de marchandises pour les navires, sous le nom de Priestly & Bein. WM. PRIESTLY, J. D. BEIN, Nouvelle-Orléans, 26 fev 1839. 1 m—1m

A VENDRE en débarquement du navire Marengo,
2 barils saucissons,
12 caisses fromage tête de maure
20 do do pâte grasse,
1 tonneau fromage gruyère.
à vendre par GUERIN POUVERIN. 4 m.

A Vendre par les soussignés pour clore une facture.
Mousseline laine.
Soieries.
Manteaux pour Femme.
Parfumerie et quelques caisses liqueurs.
BLANCHARD EIMER & Co., 2 m 26, rue Bienville.

AVIS AU COMMERCE—Par consentement mutuel, M. Oscar Valeton, à dater de ce jour, ne fait plus partie de notre société. La raison de commerce demeurera la même attendu que MM. Alcide et Léopold Valeton, restent membres de ladite société. Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1839. 30 jan LOREILHE & VALETON,

10 DEMI-PIPES eau-de-vie de 4e preuve de la marque A. Dussaut,
10 do J J Duppuy
12 do Otard Duppuy & Co.
30 do vieille eau de vie,
10 quarts de pipes, 4e preuve, marque JJ Duppuy
30 barriques vins fins,
150 caisses vins fins des meilleurs crûs, à vendre par BARTHET & Co. 26f 20, rue Toulouse.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU CHEMIN-A-COULISSES D'ATCHALALAYA. Nouvelle-Orléans, 2 fev. 1839.—A l'élection tenue pour choisir des directeurs pour cette Association, le 21 janvier, les personnes suivantes furent nommés:
J. W. Breedlove, J. W. Stanton
J. Landis, Pierre Shannon,
G. A. Pynchon, M Turner,
E. Smith, J. M. Stilwell,
H. Hubbard;
Et le 1er. février, M. JAMES W. BREEDLOVE, Esq., a été unanimement réélu président. 2 fev C. HARROD, Caissier.

A L'ELECTION des Directeurs de la Banque des Améliorations les personnes qui suivent ont été dûment élues, savoir:
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE,
V. ROUMAGE,
J. M. DUCROS,
C. E. FORSTALL,
F. PESCHIER,
A. W. PICHOT.
Et à une assemblée de la Direction tenue le 27 du courant, Mr. J. M. DUCROS a été nommé Président de la Banque. 28 fev J. H. RABOTEAU, caissier.

SEIXAS & GAINES.—Rue de la Douane, 147, à l'entrepôt de Granit, entre Bourgogne et Dauphine.

Entrepôt de marbres d'Italie et d'Amérique pour l'extérieur et l'intérieur des bâtisses, tombes, cheminées en marbre, grilles de cheminées en argent d'Allemagne, do. en fonte de Berlin, importées directement, do. en tolle de Russie; ainsi que toutes les espèces de grilles des manufactures américaines.

Le dit entrepôt est aussi constamment pourvu de plâtre, ciment hydraulique et briques réfractaires de diverses qualités. Le tout en premier choix et à des prix modérés. 2 mars—4,2ps

CARABINES, Carabines, Carabines!!!—Tryon Son & Co. manufacturiers de carabines garanties, No. 134, North 3d street, Philadelphie, sollicitent les commandes des marchands du Sud, de l'Ouest; leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont pour la manufacture de ces articles leur permettent de les offrir comme qualité supérieure et à aussi bas prix qu'aucun autre établissement des Etats-Unis. Ils manufacturent aussi les célèbres pistolets d'Armstrong. 25 fev—2m, 1pa

CANDIDE AVINENC, Joaillier Bijoutier, arrivant de Paris, informe les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, que l'on trouvera chez lui toutes sortes de parures de la dernière mode de Paris; il se charge de confectionner toutes espèces de parures en joaillerie et bijouterie. On trouvera chez lui un assortiment de lunettes et verres surfins de prix.

Son magasin est rue St. Louis, maison de la Bourse, no. 60.

N. B. Toutes sortes d'instruments de mathématiques, de phisique et de marine réparés au magasin ci-dessus. 9m2—1,2pj

AVIS.—LEÇONS DE PIANO-FORTE.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitans de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé ... pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au REV. DR. CLAPP, à MM. STETSON & AVERY, HENDERSON & GAINES.

Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp 24j—tj

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New York et à Louis Roger & Co. au Havre. New-York, 1er janvier 1839. 15fan

E. BREWSTER et Co, Courtier d'échange, 39, rue du Canal, offrent en vente
$4,000 Notes du Trésor des E. U. portant 5 p 0/0 d'intérêt.
3,000 Or Américain.
5,000 Check de banques sur N.-York à vue.
4,500 id id id
750 Billets à vue,
2,500 Post notes de New-York. 1 m

100,000 SANGSUES. Reçu par les derniers arrivages d'Europe, des sangsues de toutes grosseurs et à vendre depuis 64 cents, jusqu'à 25 cts., au dépôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 16 m

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste.—Cour des Preuves.—Succession de feu Pierre André Fayet.—Lundi, 15 avril 1839, à 9 heures précises du matin, et jours suivans, en vertu d'un jugement de la Cour des Preuves de cette paroisse, en date du 27 Février dernier, il sera exposé en vente publique, par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après décrite, les biens suivans dépendant de la succession de feu Pierre André Fayet, savoir:

1o. Une grande quantité de marchandises sèches et autres, quelques meubles meublans et effets de ménage, 2 chevaux, une paire de bœufs domptés, 3 vaches et leur croît, une taure, 28 moutons et quelques cochons.

2o. Treize esclaves dont les noms et âges suivent: Philis négresse créole âgée de 40 ans, cuisinière et blanchisseuse, et ses trois enfans Françoise, négritte de 8 ans, Cléophar, négrillon de 6 ans et Françoise négrillon de 4 ans; Félicité négresse créole de 25 ans, cuisinière et blanchisseuse, et ses quatre enfans, Gervais, mulâtre de 10 ans, Joséphine, négritte de 8 ans, Jean Baptiste, négrillon de 7 ans et Sylvain, négrillon de 4 ans; Céleste négresse créole de 16 ans, domestique, et son fils de 2 mois, non baptisé; Joseph, nègre créole, de champ, de 25 ans et Adam, nègre dito de 18 ans.

3o. UNE HABITATION située dans cette paroisse, sur la rive droite du Mississipi, ayant un arpent de face au dit fleuve, sur soixante arpens, plus ou moins, de profondeur, fermant d'environ un quart de degré, bornée du côté d'en haut par celle de Mme. Jacob Bart, et du côté d'en bas par celle de Mme. veuve Thomas Aubert; ensemble les établissemens étant dessus, consistant en une belle maison à étages, une petite maison basse, un magasin à vivres, un chambre à domestique, une cuisine, un pigeonnier, une écurie et un four.

Conditions: Les marchandises payables pour toute somme n'excédant pas vingt piastres, comptant; et pour toute somme au-dessus, en tout mars 1840.

Les meubles meublans, effets de ménage et animaux, payables en tout mars 1840.

Les esclaves et l'habitation payables un tiers en tout mars 1840, un tiers en tout mars 1841 et un tiers en tout mars 1842.

Le tout en billets par coupons, endossés à satisfaction, payables au bureau du greffier de la Cour des Preuves de cette paroisse, avec réserve d'hypothèque sur les esclaves et l'habitation jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'actes de vente, d'hypothèque et de main levée à la charge des acquéreurs.

Paroisse St.-Jean-Baptiste, le 9 mars 1839.
13 mars T. LE BLANC, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—Cour des Preuves—Lundi 25 mars 1839, à dix heures du matin, en vertu d'un décret rendu le 14 courant par la Cour des Preuves de cette paroisse, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après décrite, les biens appartenant en totalité à la succession de feu Henry Monts et de la feue Dame Catherine Cambre son épouse, et ceux dont une moitié indivise appartient aux dites successions et l'autre moitié à la dame Rosalie Sexnaider, veuve de feu Nicolas Clément, qui a consentie à la vente de sa portion indivise, savoir:

Biens appartenant, en totalité aux dites successions:

1o. Quelques effets de ménage, une petite maison et ses dépendances, sises sur l'habitation ci-après décrite, une paire de bœufs domptés, deux vaches et leurs suivans, un taureau et un cheval.

2o. Douze esclaves dont les noms et âges suivent: Moses nègre américain de champ de 40 ans; Ketter nègre américain de champ de 30 ans; Sam, nègre américain de champ de 40 ans; Phill nègre américain de 26 ans, maladif; Thomas, nègre africain de champ de soixante ans; Isabelle, négresse créole de 35 ans, ayant depuis longtems une plaie au bras droit qui la prive de se servir de ce bras, et ses quatre enfans, Hortense mulatresse de neuf ans, Joachim mulatre de 6 ans, Auguste négrillon de 4 ans et Clémence négritte d'un an; Thérèse négresse créole de 35 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, et Marguerite négresse africaine de soixante ans.

Biens dont une moitié indivise appartient aux dites successions et l'autre moitié à la dite dame veuve Nicolas Clément.

1o. Quelques instrumens et outils aratoires, du bois de corde, 11 bœufs domptés, 10 chevaux et 2 mulets.

2o. Un nègre américain, nommé André, âgé de 40 ans, bon palfrenier, maladif.

3o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse sur la rive gauche du Mississipi, ayant quatre arpens de face au dit fleuve sur des lignes parallèles de quarante arpens de profondeur, bornée du côté d'en haut par celle du sieur Charles Lagroue et du côté d'en bas par celle du sieur George Vimpren; ensemble les établissemens et récoltes étant dessus, consistant en une sucrerie, cinq cases à nègre, un magasin à vivres, un moulin à pierre, dix arpens de cannes plantées, et des cannes en matelas pour en planter environ quinze arpens.

Conditions—Le mobilier payable comptant.

Les esclaves payables en un dixième comptant, et la balance en deux termes égaux, en tout mars des années 1840 et 1841.

L'habitation payable un tiers en tout mars 1840, un tiers en tout mars 1841, et un tiers en tout mars 1842, en billets par coupons endossés à satisfaction, payables au bureau du greffier de la cour des preuves de cette paroisse ou au domicile de l'une des banques de la Nouvelle Orléans, au choix des vendeurs, avec réserve d'hypothèque sur les esclaves et l'habitation jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'acte de vente, d'hypothèque et de main levée à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Jean Baptiste, le 16 février 1839.
19f—4,1pa O. LEBLANC, juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—14 mars 1839—François Corréjolles & Auguste Dalché contre leurs créanciers et les créanciers de Corréjolles & Dalché—La cession de propriété des insolvables ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné que les dits créanciers s'assemblent dans l'étude de F. Grima, esq. not. pub le jeudi, 16ème. jour d'avril 1839, pour délibérer sur les affaires des dits insolvables; et toutes poursuites contre leurs personnes ou leurs propriétés, sont par le présent arrêtées.

Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, Nlle.-Orléans, 14 mars 1839.
15m—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT de la Louisiane, Cour du premier District Judiciaire. Jean Jacques Haydel, contre ses Créanciers.—La Cour ayant accepté, au profit des créanciers, la cession des biens du pétitionnaire. Il est décrété qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu, en l'étude de Felix Grima, not. public, le lundi, 15 Avril prochain à 10 heures A. M., pour entrer en délibération sur les affaires du dit pétitionnaire, et qu'en attendant, toutes procédures contre sa personne ou ses propriétés, soient et demeurent suspendues. Mr. J. J. Mercier, Avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, Juge de la dite Cour, ce 12 Mars A. D. 1839.
signé JNO. L. LEWIS
14 mars Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 9859—Stilwell Kimball contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les personnes intéressées dans cette affaire aient à déduire, sous dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau provisoire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds répartis en conformité au dit tableau.

Par ordre de la Cour
Bureau du Greffier, Nlle.-Orléans, 13 mars 1839.
14 m—3 ARMAND PITOT, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean-Baptiste. Cour des Preuves—Lundi, 25 Mars 1839, à 3 heures de l'après midi, en vertu d'un décret rendu par la Cour des Preuves de cette paroisse le 14 cou, il sera exposé en vente publique, par le juge ex-officio, encanteur soussigné, sur l'habitation appartenant indivisément aux successions de feu Henry Monts et de feue Catherine Cambre son épouse, et à la dame veuve Nicolas Clément, et situé dans cette paroisse, sur la rive gauche du fleuve, les biens suivans appartenant aux successions de feu Syphorien Monts et de feue Emerante Sexnaider, son épouse, savoir:

1o. Une paire de bœufs domptés, quelques effets de ménage et autres objets.

2o. Une négresse américaine nommée Anna âgée de 30 ans, domestique.

Conditions: le mobilier payable comptant.

L'esclave payable en deux termes égaux, en tout Mars des années 1840 et 1841; en billets endossés à satisfaction, payables au bureau du Greffier de la Cour des Preuves de cette paroisse, avec réserve d'hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les frais de l'acte de vente, d'hypothèque et de main levée à la charge de l'acquéreur.

Paroisse St-Jean-Baptiste, le 16 Février 1839.
19f 4—1pa O. LE BLANC, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la Ville de la Nelle-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, Juge.—No. 11,663—J. M. Caballero, J. A. Barelli et Co. H. Brown et Co. contre Young et Moseley, pour une cession forcée. Qu'un ordre de séquestration soit issue contre la propriété de Young et Moseley qui se trouvera dans cette Paroisse; qu'une assemblée des créanciers du dit Young et Moseley soit tenue au bureau de F. Grima, Esq. not. pub., le Mardi, 16me jour d'Avril 1839, afin de nommer des Syndics qui prendront possession de la propriété ainsi séquestrée, et de gérer les propriétés en général pour le bénéfice des créanciers: que A. Budin, Esq. soit nommé pour représenter les dits Young et Moseley, absents; et en même temps il est ordonné que toutes poursuites contre leurs personnes ou leurs propriétés soient arrêtés.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 14 Mars 1839. ARMAND PITOT,
15 m—3 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—15 mars 1839.—No. 11,667.—Christophe Dubourg contre ses créanciers, pour un délai.—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que les créanciers du dit insolvable aient à s'assembler dans l'étude de M. F. Grima, not. pub. Jeudi, 18ème jour d'avril 1839, pour déduire les raisons pour lesquelle un délai de 1, 2 et 3 ans, tel qu'il est demandé par le pétitionnaire ne serait pas accordé, et il est de plus ordonné que M. Charles N. Delery, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et en même temps toutes poursuites contre la personne ou ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la Cour.—Bureau du greffier, 15 mars 1839. ARMAND PITOT,
16 mars—3 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—12 mars 1839—No. 10861—Wm. Vance contre ses créanciers et les créanciers de Vance & Miller.—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que toutes les personnes y intéressées aient à déduire sous dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué. Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 12 mars 1839.
13 m—3 A. PITOT, greffier.

AVIS—James Gray se retirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co. New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qui avait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionne dans les bureaux de H. GAILLARDET, chez Enc. Orléans et Royale. 10 jan

A VENDRE—Il sera vendu samedi, le 30 courant par le juge Moore de la paroisse Ste. Marie, Attakapas, les restes du bateau à vapeur Galenian, tels qu'ils se comportent dans le Bayou Tèche, vis à vis l'habitation du juge Baker, pour le compte de qui il appartiendra. 16 m FOLLAIN, BELLOCK & DEGELOS.

AUX PROPRIETAIRES D'ESCLAVES—Les soussignés désirent louer quelques nègres pour servir comme domestiques et chauffeurs à bord d'un bateau à vapeur. De bons gages et de l'emploi constant seront donnés à ceux qui seront capables et sobres. BOGERT & HAWTHORN, 16m 63, rue Gravier.

LE trésorier de l'association charitable des Pompiers, accuse la réception de deux mille cent quarante piastres, étant la recette d'un bénéfice donné au théâtre St. Charles pour cette institution, le 19 courant. Il saisit cette occasion de renouveller les remercimens des Pompiers au propriétaire du théâtre St. Charles, ainsi qu'aux dames et messieurs de la compagnie.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1839.
26 jan ANTHONY PARKER, trésorier.

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 28 m 44, Nelle Levée.

MR. THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par le navire la Caroline, plusieurs caisses de beaux madras fond puce, une caisse de gants de peau, des écharpes et schalls filet. En déballage en ce moment, 10 caisses de Jaconats et indiennes françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'ombrelles, brosses, peignes, etc, mousselines et linons fil à bouquets pour moustiquaires et rideaux, mouchoirs de batiste, dentelles blanches et noires, blondes, voiles blondes, soieries, schalls, rubans, chemises de couleur, bretelles, souliers de femme, etc. etc. Il reçoit par tous les arrivages, des assortimens de broderies en grande nouveauté et en articles courans. Ces articles dont la fabrication est soignée par ses associés, MM. J. Louvrier & co, rue de Clery, No. 23, à Paris, sont vendus ici à des prix fort avantageux.

Encoignure Royale et St-Louis.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Mub, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. fèrent les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, d'abord, sur la balance du capital non appelé, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.

Par ordre de la Direction.
31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE Banque tire sur New-York des checks.
31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 10 jan

LES soussignés ont formé une maison de commission en cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov 26, rue Bienville.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle Orléans, 8 février 1839.

Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—7 Février 1839—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr., James G. Brown, Nouvelle Orléans.

RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. — Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering — Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co. — Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co., David T. Morgan — Buffalo, N. Y.
Whitesides, Campbell & Co. — Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq., — Marietto, Ohio. Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, — St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark. — Nashville Tenn.
1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs BARBELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 3 à 4 heures, rue du Canal No. 124
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans*	
Char à cheval	à 4 h. A M	Char à cheval	à 5 h. A. M
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant six piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures: à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures de la rue du Canal et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
20 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

UNE superbe parure en diamants, forme grappe de raisins, avec un broche, montée à jour et dans le goût le plus moderne, à vendre chez JOHN T. LAGUERENNE & Co, 1 m 9, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Shamon, du Havre, et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste.-Anne.

Graines Fraîches de TREFLE, LUZERNE, SAINFOIN et Foin ordinaire (Grass.)

Plant de BOULEAU, PEUPLIERS Suisse et d'Italie, CHARME, (ce dernier, planté en haie, forme des tonnelles et des murailles de verdure magnifiques.)

Semences de FRENE commun d'Europe, et un assortiment de Graines de Jardinage.

On trouve à la Librairie du sieur Lelièvre—Plan des TORTUGAS, par le capitaine Dumas, livres d'éducation, de littérature, sciences et arts, fournitures de bureaux, articles de dessin et de fantaisie, &c. &c.
13 mars—15j

Mme F. FRYER, prévient les Dames de la Nlle-Orléans qu'elle fera l'ouverture de ses chapeaux de printemps, jeudi prochain, 21 du courant, où on trouvera chez elle, un grand choix d'articles nouveaux tels que mousselines jaconas brodés, shal de mousseline, mantelets brodés pèlerine pour négligé, do. pour toilette, et généralement tout ce qui est à l'usage des dames. 18 m

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS, consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lis de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons satinet; gilets de dessous en satin noir et broché, soie et velour, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des mises de bal; redingotes en laine de chèvre trousée, garnies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégans et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur le prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR, 27 dec—Ly 13, Vieille Levée, au premier.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON.

Francis A. Dickins, de la ville de Washington, ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre ces chevaux perdus au service des Etats-Unis; des propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les offices publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix seront modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.

M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, ou qui ont occupé des emplois publics à Washington.

Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.

Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans 12 fev—1an

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brulés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et cammirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, condonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX, 12 dec—6m 75, rue Royale

DROGUES ET MEDECINES—400 paquets drogues nouvelles, par le navire Vicksburgh et le brick Catharine, qui seront débarqués dans peu.

Aussi: Huile de lin, blanc de plomb, jaune espagnol et rouge vénitien, à vendre par
5m J. B. PREVOST, 39, rue du Camp.

BANQUE DES AMELIORATIONS.—Nouvelle-Orléans, le 13 Mars 1839.—La direction de cette institution procédera vendredi 22 du courant, à la nomination d'un caissier, en remplacement de Mr. J. H. Rabotean, démissionnaire.

Par ordre LOUIS BERNARD,
14 mars—6f Caissier par Intérim.

A LOUER.

A LOUER—Le haut de la maison No. 17 rue Dumaine, très commode pour une demeure de famille ou une maison de pension. Aussi, meubles à vendre. S'adresser à 19 mars—3 J. E. KERR.

A LOUER A BAIL—Un Ilet du fleuve, une Maison à étage toute neuve, bâtie en briques, avec cuisine haute, encoignure des rues St. Ferdinand et Moreau. S'adresser au No. 157, rue de Chartres, chez Favre, horloger. 19m—5

A VENDRE—Une maison et un lot de terre situés au faubourg des Religieuses, cité Lafayette, dans l'ilet formé par le chemin de Ste. Marie, la rue St. Michel, le chemin Félicité et la continuation de la rue des Magasins. Le dit lot est désigné par le No. 11, de l'ilet G., sur un plan tiré par Mr. Joseph Pilié, arpenteur de la ville, et mesure 50 pieds de face sur le chemin Ste. Marie et 145 pieds 6 pouces de profondeur, mesure française.

Pour les conditions et les renseignemens, s'adresser sur les lieux. 19 mars—3 IGNS. CELLEUR.

A LOUER.—Deux maisons à trois étages, Nos. 168 et 172, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATAPIE, 78, Vieille Levée 8m

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dernière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à 27f FERNANDEZ & WHITING.

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boîte No. 349. 1er mars

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER.—Un joli bureau situé au No. 39, rue Gravier, à louer par 18f E. & N. ANDREWS, 39, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne.

Et un appartement au premier rue de Chartres 123. S'adresser même rue à 4 f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Un magasin No. 19, rue Bienville, s'adresser à 5f NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER—Les trois étages au-dessus du magasin maintenant occupé par Dejoux & Fernandez, encanteurs, rue de Chartres no 114. Possession en sera donnée le 15 de ce mois; pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à 1 fev DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer. S'adresser à PALFREY & Co. 28 jan 52, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu No 19, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY, 21 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade. 22 jan R. BRUGIER.

A LOUER—Une MAISON à quatre étage située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donné sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt; rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à H. PALOC & DUFOUR. 11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Ramparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à G. R. STRINGER. 11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux. 21 dec—Ly

A LOUR—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent M. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—Ly

A LOUER.—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.

Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, 20j 123, rue de Chartres.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD, 20 nov—Ly Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage concernant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane. 9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS.—J. B. BERRY, barbier et perruquier, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement de la rue de la Douane, au No 5, rue Bienville, entre la Vieille Levée et la rue Clinton. Il espère par son assiduité mériter une partie du patronage public. Son établissement sera ouvert jusqu'à huit heures du soir, les Dimanches exceptés. 14 m—Ly

AVIS.—Le public est prévenu en général de ne pas faire de crédit à Mme. ANTOINE FAIVRE, récemment arrivée de France, son mari ne reconnaîtra aucune dette contractée par sa femme. ANTOINE FAIVRE. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839. 9 mars

AVIS—Un jeune homme créole, parlant anglais et français, très bien recommandé, ayant l'expérience des affaires, désire trouver une place de commis dans une maison de commission. S'adresser par lettre à la poste à la boîte No 33. 25f

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane. Par ordre de la direction. 5 dec—Ly WM FURST, secrétaire.

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Musson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—Ly

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 2 pouces. Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

AUX PROPRIETAIRES D'ESCLAVES—Les soussignés désirent louer quelques nègres pour aller à bord d'un bateau à vapeur. De bons gages et de l'emploi constant seront donné à ceux qui seront capables et sobres. BOGERT & HAWTHORN, 14m 63, rue Gravier.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839. R. BRENNAN. 14 jan

CUISINIER A VENDRE—Un esclave cuisinier âgé d'environ 30 ans, depuis sept ans dans cette ville et jouissant d'une bonne santé. Son maître préfère le vendre pour aller sur une habitation. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'Abeille, ou au No. 44, rue Royale. 14m—4pa

AVIS—La société ci-devant existante sous la raison de Dobbin & Brown, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Les affaires de la dite maison seront liquidées par W. S. Brown, qui se servira du nom de la société pour cet objet seulement. W. S. BROWN, L. DOBBIN. 20 m—15.

BEAUX ARTS—M. J. Philippini a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de la Nlle-Orléans qu'il a reçu d'Italie, une collection superbe de tables de centre, en marbre, d'un style entièrement nouveau en Amérique. M. F. a pris un magasin au No. 34, rue St. Charles, en face de l'hôtel St. Charles, pour 10 jours seulement. Le public est invité à venir visiter les tables et autres objets de fantaisie tel que, ornements de corniches, &c. &c.

Les personnes qui voudront bien venir visiter ces objets seront satisfaites de la curiosité de leur travail. 20 m

LE DOCTEUR DUPERRON, *Dentiste*, rue Dumaine, No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, *guérit sans arrachement, les douleurs des dents*, et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche. 7 mars

AVIS—FOIRE DES ARTISTES ET DES OUVRIERS—Les Directeurs de cette compagnie informent respectueusement les Artistes et les Ouvriers qu'ils sont maintenant préparés à recevoir toute espèce de travaux et d'objets fabriqués faits dans cette ville ou dans l'Etat, pour les exposer à la foire qui commencera vendredi, 15 courant. Les objets devront être envoyés aux directeurs de la foire des artistes et des ouvriers au Muséum de Mr. Plough rue St. Charles no. 38, en y joignant le nom du facteur de chaque objet; ceux qui voudront qu'ils soient vendus à la foire voudront bien également y ajouter le prix qu'ils en demandent. 4f.

E. BREWSTER et Co., Courtiers d'échanges, 39 rue du Canal, achètent et vendent toutes espèces de billets de banque qui n'ont pas cours; ainsi que l'or et les Bullions. 1er m

VOITURES—Les soussignés reçoivent par les derniers arrivages de New-York des carosses, barouches, gigs de toutes qualités, tilburys à siège fermant, phaetons, standhopes, sulkies et waggons, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co, 27f 46 & 48, rue Royale.

PAR DIDION, Courtier.

UN joli TERRAIN, situé au faubourg des Religieuses, dans l'ilet No. 2, désigné par le No. 11, du dit ilet, entre les rues St. André, St. Amand et Ste Marie, mesurant 60 pieds français de face à la rue St Amand, sur 180 pieds de profondeur.

Une Maison, rue du Quartier, en brique à étage.
Une do rue Perdido, près du Cirque.
Deux Maisons, rue St. Philippe, faubourg Tremé.
Deux do rue St. Ferdinand, faubourg Marigny.
Une Maison, rue des Remparts, près Canal.
Une jolie propriété sur la rue Claiborne.
Et quantité de Terrains vides.
Actions de la Banque du Commerce, à vendre. 14 mars

MR. DUPRE, Docteur en Médecine, de la faculté de Paris, récemment arrivé de Véra-Cruz, en vertu de l'expulsion des français du Mexique, offre ses services aux habitans de cette ville. Il demeure rue d'Orléans, No. 49, en face le théâtre. Les personnes qui voudront le consulter chez lui, l'y trouveront tous les jours, de midi à deux heures. 9m—10

LES soussignés ayant pris des arrangemens à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions. JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.

Références:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Bevan & Bobdes, P. L. & E. Laguerenne, — Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Lotfus, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. — New York.
7 dec—e

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE—Ligne Régulière. Le brick A 1, fin voilier CATHARINE, capitaine Vesper, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD, 20 mars 22, rue Bienville

POUR LA MOBILE—La goëlette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. E. COOLIDGE, 22 mars 56, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le brick A 1, ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN A. MERRITT, 22 mars 53, rue du Camp.

POUR CHARLESTON.—La belle goëlette ELLEN, capitaine Tyler, a besoin du fret de 500 barils pour compléter sa cargaison et partira pour le port ci-dessus demain 23 du courant. S'adresser à bord ou à WOOD & SIMMONS, 22 mars 80, rue des Magasins.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie.—Le beau navire ITALY, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Miller, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 7, troisième municipalité, ou à N. F. COMLY & Co. 27, rue du Camp.

Les frais sur le fret sont avancés par cette ligne. Le paquebot Ohio suivra le navire Italy. 22 mars

POUR NEW-YORK.—30 courant.—Le navire paquebot CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, sera expédié comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à W. R. FOSDICK & Co, 22 mars 153, Tchoupitoulas.

POUR BALTIMORE—Le navire A 1, LAGOOD, capt. Freeman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira vendredi, 22 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 21 mars 22, rue Bienville.

POUR BOSTON.—Le brick A 1, VIRGINIA, capt. Jordan, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira le 22 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 21 mars 22, rue Bienville.

POUR BOSTON—La belle goëlette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras. 21m

POUR BOSTON—Passage seulement—La belle goëlette ERGLIDE, capitaine Hawtrett, partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE, 20m 60, rue Gravier

POUR BALTIMORE—Ligne régulière.—Le navire fin voilier AI LAGONA, capt. Freeman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée peut prendre encore 100 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour passage, s'adresser à 13 mars GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR BOSTON—Le beau brick A 1 HOKOMACK, capitaine Fallman, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à 19 mars GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON—La goëlette fine voilière ORIENTAL, capitaine Wormstead, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à E. & J. ANDREWS, 19 mars 32, rue Gravier.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière CASSIUS, capitaine Prettily, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira aujourd'hui. Pour fret de 50 barils dans la cale ou 100 barils sur le pont ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS 18 mars 65, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH.—La goëlette de 1re classe DEBTER, capitaine Mason, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans quelques jours. Pour fret de 100 barils qui seront pris à bas prix, ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 18 mars 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot A. I. NORMA, capitaine Bearson, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à 18 m R. GRONING & Co.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ECHO, capitaine Richardson, ayant sa cargaison engagée, sera expédiée pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 18 mars 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick A 1, fin voilier MISSISSIPPI, capt Davis, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 16 mars 24, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Le brick CORINTHIAN, capitaine Hagues, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à 16 mars KIDDER & HEAD, 24 Poydras.

POUR BOSTON—Le brick de première classe VOLTAIRE, capitaine Stuhs, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché Ste. Marie, ou à ED. A. BRIDGE, 14 mars 60, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le schooner fin voilier JASPER, capitaine Tuecler, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à EDWARD A. BRIDGE, 14m 60, rue Gravier

FRET SUR LE PONT DEMANDE—On a besoin de 50 tonneaux de fret sur ce pont d'un bâtiment de première classe, allant à Boston, qui seront pris à bas prix. S'adresser à 15m ED. A. BRIDGE, 60 rue Gravier.

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière SOUTHERNER, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre encore 200 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à 13 mars GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON.—Ligne de Lombard & Co.—Paquebot du 15 courant.—Le superbe navire paquebot CHEROKEE, capitaine B. Loring, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, au quai de la rue St-Joseph, ou à 13m JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

POUR BOSTON—Le brick A 1, COMMERCE, capitaine Towle, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret sur le pont, que l'on prendra à bas prix, ou passage, s'adresser au capitaine Towle, ou à JOHN A. MERRITT, 13 mars 53, rue du Camp

POUR BOSTON—Le brick fin voilier GLEANER, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 13 mars 24, Poydras.

POUR BOSTON—Premier navire—Le brick PILGRIM, capitaine Campbell, ayant toute sa cargaison à bord, partira Jeudi sur positivement. Pour passage, seulement, s'adresser à 13 m GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR PROVIDENCE—La goëlette fine voilière, SAMUEL SLATER, capt. Brightman, sera expédiée sous peu. Pour 15 tonneaux de fret lourd, s'adresser à 13m E. & J. ANDREWS, 32, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ECHO, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 13m 65, rue Commune.

PORTS ETRANGERS.

POUR VERA-CRUZ.—Passage seulement.—Le brick fin voilier BORDEAUX PAQUET, capitaine Stephanson, ayant toute sa cargaison engagée, partira Samedi prochain. Pour passage, s'adresser à bord, au-dessous de la presse à coton, ou à JOHN T. LAGUERENNE & Co. 22 mars 9, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à 22m ROGERS, GRAY & Co, 81, Canal.

POUR LE HAVRE—Passage seulement.—Le beau navire, ALEXANDRE-TOUSSIN, capitaine L'chommois, partira positivement le 25 du courant pour le susdit port. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à BLANCHARD EIMER & Co 22 mars 26, rue Bienville

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, partira sous peu.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co, 21m 66, rue de la Douane.

POUR LA VERA CRUZ—La belle goëlette WATER WITCH, capt. Dupeire ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & co., 22m 19, rue Toulouse.

POUR ST. IAGO DE CUBA—Le brick fin voilier EMILY DAVIS, capitaine Steel, partira pour le port ci-dessus. Pour fret d'environ 300 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à KOHN DARAN & Bo. 18 m 28, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le beau brick AUDUBON, doublé et chevillé en cuivre, capt. Sabater, partira positivement Mardi prochain, 19 courant. Il peut prendre 300 barils de fret. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 5 heures. R. GRONING & Co. 18 m

POUR LA HAVANE—Le beau brick AMBOURGEOIS LOUISE ET EMILIE, capitaine Malden-Shire, partira pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à SCHMIDT, WERNER & Co, 18 m 18, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière, ECLIPSE, capt. Deusché du port de 60 tonneaux, ayant déjà une partie de son chargement à bord, partira pour le port susdit. Pour fret ou passage s'adresser au capt. à bord, vis à vis la rue Jefferson ou à SAMUEL DEPAS, 15 m 60, rue Jefferson.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire ROBERT BRUCE, capitaine Harkness, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à KENNEDY, DUREL & CO, 15 mars Ou à L. H. GALE, 33, Commune.

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole A1 CARLOTA, capitaine José Fontanillo, sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à 11m R. GRONING & co.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1, fin voilier ELIZABETH, capt. Thayer, peut prendre 150 balles de coton et partira Samedi prochain. Pour la balance du fret ou passage pour 2 passagers de chambre, s'adresser à 13 m L. H. GALE, 33, Commune.

POUR MATAMORAS—La goëlette bien connue CUMANCHE, capt. Marsteller, ayant repris ses voyages réguliers à commencé à prendre son chargement et sera expédiée sous peu pour Rio Grande. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à JOHN T. LAGUERENNE & Co, 9 m 9, Toulouse.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile.—Le paquebot à vapeur à basse pression, GIRAFFE, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi; et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 1 jan

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau à toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à 16 dec—Ly ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chapvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagement, s'adresser à GOURDAIN & BENIT, 28 nov 13, rue Conti

PAQUEBOT REGULIER POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du fret et des passagers, il ne sera surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à PIERCE SHANNON & BROTHER, 28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désireront visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, autre de très bonne construction, partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemine tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux. Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillion, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurant, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et de Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure. 23 avril—Ly J. B. COLLA, Agent

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien tourni de tout construit depuis deux ans, et bien réparé il peut porter 120 tonneaux et ne caler que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 8 oct 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er. du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, à midi s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à 3 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin du Rail Road tous les jeudis à onze heures du matin, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les lundis et mardis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—Ly

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à 3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK
Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivants qui sont engagés pour que de 6 autres navires, qui seront en tous les cas permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, avec la plus grande promptitude.

YAZOO, Capitaine Trask.
MISSISSIPI, " Borle.
LOUISVILLE, " Allen.
SARATOGA, " Hathaway.
HUNTSVILLE, " Eldredge.
SHAKESPEARE, " Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers; ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, ..., argenterie, pierres précieuses, pour la casse des verres, bouteilles, ... en grain, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un connaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES B. HULLIN. 31 m 74, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE 615 tonneaux capitaine B. Loring.
CAROLINA 400 " S. Lemist.
CHARLESTON 375 " D. Eldridge.
COLUMBIANA 525 " G. Barker
CONCORDIA 605 " Harding

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes sortes d'attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceraient. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils avanceront si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents. JOHN A. MERRITT, 53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co agents à Boston. 3 nov—e

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire cette navigation exprès, savoir:

Navire SEAMAN Capitaine Miner,
Barque MARY, " Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf) " Stevens,
" SOLOMON SALTUS, " Latham,
Brick ARCHITECT, " Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont de bons emménagemens, beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans la Chesapeake et la rivière James, et ce fret sera expédié sans retard de Baltimore respective par Mrs. Clark & Kellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore: les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancées si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 12 oct—e 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons. 27 Nov
Navire Alabama, capt C C Berry, 474 tons. 11 Dec
Navire Arkansas, capt K S Dyer, 627 " 25 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 548 tons 8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 540 " 22 Jan
Navire Kentucky, capt J Becker, 650 " 5 Fev

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York expressément pour ce commerce; ces navires ... jamais de retard en passant la barre.

Les ca[illegible] hommes d'une grande expérience ... seront toujours remorqués ... le Mississipi. Ils ont des ap[illegible] meublés, et leurs tables seront ...

Le prix des pas[illegible] de $90, sans vin ni liqueurs; ... de l'eau. Pour fret ou ... bord ou à ...

Ces navires ne seront ... bagages, ou de verreries, quincaillerie, grains, cuivre, acier etc., ni des paquets ... moins qu'un connaissement n'ait été signé au bureau des agents.

LE soussigné ayant reçu une commission de ... arpenteur des terres des Etats Unis, offre ses services au public, pour arpenter et marquer les limites de toutes les terres dans quelque partie de la Louisiane qu'elles se trouvent.

Il continuera comme par le passé, toutes les opérations, soit comme arpenteur, ou comme ingénieur. Tels que alignement, arpentages, plans, dessins, niveaux, profils, calculs d'excavations, levées, le contenu de murs, etc. etc., en ville ou à la campagne. Il portera la plus grande promptitude dans l'exécution des commandes qui lui seront données. Les prix seront modérés, et les conditions sont pour du comptant. FRED. WILKINSON, Bureau no. 19, rue des Magasins, à l'Arcade de Banks. 14 dec—...

CHAPEAUX DE PANAMA de qualité supérieure, dont quelques uns d'une très beauté, à vendre au détail.

Aussi, par caisses, de beaux chapeaux de soie, français, au magasin de chapellerie de P. TRICOU, rue Royale, No. 333. 21 m—3

AUX CAPITALISTES.

DIDION courtier offre à vendre à des conditions avantageuses, plusieurs maisons dans le quartier de la Bourse; et plusieurs autres maisons dans le carré de la ville. 20 m